

Avis de marché valant règlement de consultation

Le présent avis constitue un appel à la concurrence.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1. NOM ET ADRESSES

Nom : ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Adresse : 6, rue Didotou, 10680, Athènes – Grèce

Contact : Géraldine Hue, Tél. : +30 210 36 79 921, Courriel : geraldine.hue@efa.gr

Code NUTS : EL303

Adresse(s) internet :

Adresse principale : www.efa.gr

Adresse du profil acheteur : <http://www.efa.gr/index.php/fr/marches-publics>

I.2. PROCÉDURE CONJOINTE : —

I.3. COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.efa.gr/index.php/fr/marches-publics>

Les documents peuvent être également demandés aux contacts mentionnés ci-dessous.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Renseignements techniques et/ou administratifs :

G. Hue – responsable des publications (+210 36 79 921), courriel : geraldine.hue@efa.gr

M. Leclercq – assistante administrative (+210 36 79 922), courriel : publications@efa.gr

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante : École française d'Athènes, 6, rue Didotou, 10680, Athènes – Grèce.

I.4. TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public (EPSCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)

I.5. ACTIVITÉ PRINCIPALE

Éducation / Enseignement supérieur et recherche.

Section II : Objet

II.1. ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1. **Intitulé** : Impression d'ouvrages d'érudition pour le compte de l'École française d'Athènes

II.1.2. Code CPV principal : —

 Descripteur principal : 79800000

 Descripteur supplémentaire : —

II.1.3. **Type de marché** : Services

II.1.4. **Description succincte** : Impression offset, façonnage et livraison d'ouvrages d'érudition édités par l'École française d'Athènes.

L'EFA publie cet appel d'offre, en français et en anglais, avec pour objectif d'identifier un (des) prestataire(s) pour l'impression et la fabrication des publications de l'École. En cas de contradiction, les documents de la présente consultation rédigés en français prévaudront. L'Acte d'engagement (AE) doit être signé en version française ; la version anglaise de ce document est fournie uniquement à titre informatif.

II.1.5. Valeur totale estimée : –

II.1.6. Information sur les lots :

Ce marché est divisé en 3 lots. Une société peut soumissionner pour un, deux, ou tous les lots. Les candidats complèteront un Bordereau de prix unitaires (BPU) pour chacun des lots qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Les offres variables en fonction du nombre de lots susceptibles d'être obtenus **ne sont pas autorisées**.

Les candidats doivent prendre connaissance de l'annexe A : « Conditions de fabrication des ouvrages : instructions pour l'impression et caractéristiques des collections » avant de remplir le ou les BPU.

II.2. DESCRIPTION

II.2.1. Intitulé des lots :

Lot 1 : Impression offset, façonnage, routage et livraison de : – périodique annuel : *Bulletin de Correspondance Hellénique* (BCH ; format 18,5 x 24 cm) ; – monographies de la collection « Sites et monuments » (coll. n° 14 du CCP ; formats 17,5 x 24 cm et 14 x 20 cm) ;

Lot 2 : Impression offset, façonnage, routage et livraison de : – monographies des collections « BCH Suppl. », « MMB » et « BEFAR » (coll. nos 1 à 3 du CCP ; formats 18,5 x 24 cm et 21 x 29,7 cm) ; – ouvrages hors collection de format 18,5 x 24 cm et de caractéristiques similaires ;

Lot 3 : Impression offset, façonnage, routage et livraison de : – monographies des collections « CID », « FD », « EAD » ainsi que des séries « EtChypr », « EtCret », « EtPelop », « EtThas », « EtEpigr » et « RechFH », « RAFAL » (coll. nos 4 à 13 du CCP ; formats 21 x 29,7 cm et 25 x 32,5 cm) ; – ouvrages hors collection de formats et caractéristiques similaires.

II.2.2. Code CPV principal : 79800000

II.2.3. Lieu d'exécution

Code NUTS :

II.2.4. Description des prestations : Impression offset de 7 à 12 ouvrages scientifiques par an pour une valeur annuelle estimée comprise entre 50 000 et 80 000 euros. Ces montants sont donnés à titre indicatif et non contractuel.

II.2.5. Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critère : Prix / Pondération : 40%

Il sera noté sur la base de la :

- proposition financière
- cohérence des prix du BPU

Critère : Valeur technique / Pondération : 60%

La valeur technique sera notamment jugée à partir des échantillons remis (appréciés au regard de l'impression intérieure – texte, illustrations quadri, simili et trait – et du façonnage – notamment massicotage, couture, pelliculage, reliure).

Elle sera également évaluée sur la base du dossier technique que devra fournir le candidat (voir ci-dessous §VI ; le dossier sera notamment apprécié par rapport à la méthodologie d'organisation, aux moyens humains et matériels dédiés à la prestation).

II.2.6. Valeur estimée : —

II.2.7. Durée du marché ou de l'accord-cadre

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible pour 2 périodes de un an par tacite reconduction (soit une durée totale de 3 ans) sauf dénonciation notifiée en LRAR par l'EFA deux mois avant l'échéance annuelle.

II.2.9. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer : —

II.2.10. Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11. Information sur les options

Options : non

II.2.12. Informations sur les catalogues électroniques : —

II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet : —

II.2.14. Informations complémentaires :

L'EFA publie cet appel d'offre, en français et en anglais, avec pour objectif d'identifier un (des) prestataire(s) pour l'impression et la fabrication des publications de l'École. En cas de contradiction, les documents de la présente consultation rédigés en français prévaudront. Il est précisé que l'Acte d'engagement (AE) doit être signé en version française ; la version anglaise de ce document est fournie uniquement à titre informatif.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. *Liste et description succincte des conditions :*

- Inscription au registre du commerce.

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner à un marché public.

*Les candidats peuvent utiliser en lieu et place de ces documents le **formulaire « DC1 »** joint au dossier de consultation.*

NB. Le(s) candidat(s) retenu(s) devra (ont) prouver qu'il(s) a (ont) satisfait à ses (leurs) obligations fiscales et sociales au moyen des pièces exigées par la réglementation en vigueur, dans un délai de 10 jours maximum à compter de la demande faite par le pouvoir adjudicateur.

III.1.2. Capacité économique et financière. *Liste et description succincte des critères de sélection :*

Justifier de la capacité économique et financière nécessaire à l'exécution du marché (déclaration du chiffre d'affaires global et de la part du chiffre d'affaires concernant les prestations objet de la présente consultation sur les 3 derniers exercices disponibles).

*Pour fournir les informations demandées aux III.1.2 et III.1.3, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser le **formulaire « DC2 »** joint au dossier de consultation ; compte tenu de la nature des lots, les candidats peuvent ne remplir qu'une seule déclaration pour l'ensemble des lots auxquels ils soumissionnent.*

III.1.3. Capacité technique et professionnelle. *Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :*

- Justifier des capacités techniques (moyens humains et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation de marchés de même nature) permettant de vérifier les capacités du candidat à exécuter le marché.

- Justifier de compétences et d'une expérience dans les domaines de la prestation du marché par une liste de références similaires aux services décrits dans le CCP : clients et travaux précédents.

III.2. CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.2. Conditions particulières d'exécution :

Caractéristiques des prix : Prix unitaires. **Modalités de variation des prix :** prix fixes sur toute la durée du marché. Le délai global de paiement est de 30 jours.

III.2.3. Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4. Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : **NON**

Section IV : Procédure

IV.1. DESCRIPTION

IV.1.1. Type de procédure : procédure adaptée

IV.2. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1. Publication antérieure relative à la présente procédure : —

IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 2 mai 2017 - 13:00 (heure d'Athènes)

IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : —

IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : les offres devront être rédigées en français ou en anglais.

IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

Section VI : Renseignements complémentaires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : DCE, CANDIDATURES ET OFFRES

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) doit être téléchargé à l'adresse <http://www.efa.gr/index.php/fr/marches-publics>. Il peut être également demandé par écrit aux adresses mail suivantes : publications@efa.gr ou geraldine.hue@efa.gr. Le candidat devra alors accuser réception des documents par retour de mail.

Au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, les candidats sont tenus de signaler les erreurs éventuelles figurant dans le DCE. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

L'EFA se réserve le droit, soit d'apporter au plus tard huit (8) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation, soit de reporter la date limite fixée pour la réception du dossier. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

Transmission des candidatures et des offres sous format papier :

Les candidatures et les offres devront être transmises sous pli cacheté pour le **2 mai 2017, 13 heures (heure d'Athènes)**, au plus tard, à destination de l'adresse suivante : École française d'Athènes – Service des publications – Didotou 6, 10680 Athènes, avec l'indication obligatoire suivante sur le pli : « Consultation concernant l'impression d'ouvrages d'érudition pour le compte de l'École française d'Athènes. NE PAS OUVRIR ».

Elles devront parvenir par tout moyen permettant de déterminer la date et l'heure de réception : lettre recommandée avec avis de réception, transporteur, etc. ou pourront être déposées contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus, pour les mêmes date et heure.

Dématérialisation des procédures : la transmission par voie électronique n'est pas possible pour ce marché.

Toute offre qui arrivera au-delà de la date limite de réception des offres sera déclarée irrecevable. L'attention des candidats est donc attirée sur la nécessité de prendre en compte les délais d'acheminement postaux lors de l'envoi de leurs offres.

Pour la prise en compte de sa candidature et de son offre, le candidat devra obligatoirement produire les pièces suivantes :

- Documents demandés ci-dessus au III.1.1 (ou imprimé « DC1 »)
- Renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières demandés ci-dessus au III.1.2 et III.1.3 (ou imprimé « DC2 »).
- L'acte d'engagement (imprimé « AE » joint au DCE), complété, daté et signé ;
- L'annexe A : « Conditions de fabrication des ouvrages » et l'annexe B « Bordereau(x) des prix unitaires (BPU) » en version numérique (tableur) sur clé usb ou CD et en version papier, complétés, datés et signés ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP), daté et signé ;
- Le cas échéant, les demandes de sous-traitance du titulaire ;
- Un dossier technique présentant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution du ou des lot(s) auquel (auxquels) il soumissionne, comprenant notamment :
 - La méthodologie d'organisation des candidats pour mener à bien les prestations demandées, garantir leur qualité et faire face à une éventuelle demande simultanée de travaux d'impression dans des délais contraints, c'est-à-dire : – jours et horaires d'ouverture, – horaires de travail de production, – procédures de « contrôle-qualité », – délais d'exécution standards (depuis la validation du BAT à la livraison des exemplaires), – modalités de suivi des commandes / désignation d'un interlocuteur dédié à la fabrication et au suivi administratif/financier ;
 - Les moyens humains et matériels dédiés à la prestation, en indiquant : le profil des moyens humains mis à disposition pour exécuter le marché (qualifications / spécialisations), les techniques mises en œuvre et les matériels utilisés (description détaillée du parc-machines, ancienneté, etc.) tels que listés aux articles 9.2 et 9.3 du CCP.

Liste des échantillons demandés :

Au moins 3 ouvrages réalisés par le candidat, imprimés en offset, permettant d'évaluer la qualité des réalisations pour chacune des caractéristiques suivantes :

- papiers offset (90 g) imprimé en exemplaire noir et couché mat (115 g, velvet badigeon triple) imprimé en exemplaire quadri ;

- brochage en dos carré collé cousu avec couverture pelliculée mat (idéalement à rabat) ;
- ouvrage illustré, comportant idéalement les différents types d'illustrations couramment reproduits dans le domaine de l'érudition (photographies simili et quadri, trait) ;
- ouvrage à dominante de texte ;
- ouvrage comportant des dépliants pour le lot n° 3 (si possible).
- échantillons de papier proposés pour la réalisation des prestations, répondant aux spécifications du CCP (si possible en fournissant des exemples d'ouvrages imprimés récemment sur ces papiers).

NB. Préciser les noms et références des papiers utilisés sur les échantillons fournis.

CES ÉLÉMENTS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE FOURNIS SOUS PEINE DE REJET DE L'OFFRE.

Le candidat pourra également fournir tout support démontrant la diversité de ses capacités techniques et la qualité de ses réalisations dans le domaine du présent marché.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 30 mars 2017